

STAGE COLLÈGE

SNES-FSU
Académie de Lille

Gripper l'engrenage du «choc des savoirs»



17 vendredi
mai 2024
9h-17h

LIEU à définir

Augmentation des inégalités scolaires, recul de la liberté pédagogique, remise en cause de l'identité disciplinaire et primarisation, dégradation accrue du fonctionnement et des conditions de travail, attaque sur les statuts et renforcement de la hiérarchie locale ...

Avec le «choc des savoirs» est engagée une réforme du collège qui s'inscrit dans un projet général, et qui veut faire des personnels des outils d'exécution d'une politique éducative faisant le jeu de l'enseignement privé sous contrat.

Au moment où sont programmées des réunions, conseils et autres formations institutionnelles, nous verrons comment intervenir pour empêcher le tri des élèves et imposer notre parole et notre professionnalité.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**